Visitez la Belgique
Les Expositions Universelles
ANVERS-LIÈGE
Expositions d'Art Belge
à BRUXELLES
De Fleurs à GAND
OFFICE DES CHEMINS DE FER BELGES
32, Rue Richelieu, 32
PARIS (1er)
et M. VALCKE
61, Rue de la Gare, 61
ROUBAIX
Cartes de circulation de 5 et de 15 jours.

75e Année. -- N° 307. Le numéro : 25 centimes LUNDI 3 NOVEMBRE 1930.

Journal de Roubaix

DIRECTRICE : MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS.....

	3 mois.	6 mois.	1 an.
Nord et limitrophes.....	22.00 ;	40.00 ;	76.00
France et Belgique.....	» 23.00 ;	» 43.00 ;	» 80.00
Etranger : Tarif A	» 35.00 ;	» 70.00 ;	» 140.00
— Tarif B	» 50.00 ;	» 100.00 ;	» 200.00

ANNONCES..... REDACTION.....
ROUBAIX..... 63 à 71, Grande-Rue. Tél. 34 et 1906. Inter, 6.
TOURCOING... 33, rue Carnot. Téléph. 37.
LILLE..... 3, rue Faidherbe. Tél. 57.07.
PARIS..... 13, boulevard des Italiens. Tél. Louvre 09.49.

CHÈQUES POSTAUX 67 LILLE

EXCELSIOR
Les réputées bières
MUNICH
DE LA
Grande Brasserie DE LILLE

Le centenaire du facteur rural

L'administration des Postes de France se propose de célébrer ces jours-ci le centenaire de la « distribution rurale ». *Il y a, en effet,* cents ans qu'on a commencé à organiser le service des Postes dans les campagnes et qu'on a créé le « facteur rural ».

La Poste, dont l'initiative était due à Louis XI, ne fut affermée au profit de l'Etat qu'en 1627. Auparavant, le tarif, très modéré, qui était appliqué au transport des lettres, ne visait qu'à indemniser les commis et distributeurs du travail que nécessitait pour eux la remise aux destinataires des plis portés par les courriers. L'Etat n'avait pas encore eu l'idée de faire de la taxe postale un impôt et d'en tirer pour lui-même une source de bénéfices.

Cette idée, c'est Louvois qui l'eut le premier. Il afferma l'exploitation des postes. Le premier fermier général qui prit les postes, en 1672, consentit en échange, à l'Etat, une redevance annuelle de douze cent mille livres. Le chiffre alla grossissant d'année en année, jusqu'à la Révolution. En 1788, les postes rapportaient douze millions au Trésor.

Au fur et à mesure que le nombre de lettres augmentait, on augmentait également le nombre des courriers et la fréquence des convois. Vers 1625, il n'y avait qu'un départ par semaine pour Lyon, Bordeaux et Toulouse. En 1709, on doubla et on tripla ces départs. Il y avait même alors, pour la Flandre, un départ quotidien. Mais ce ne fut qu'en 1828 que les lettres partirent tous les jours de Paris pour les villes qui possédaient un bureau de poste.

Dès le milieu du XVIIIe siècle, la capitale eut son organisation postale particulière.

Elle était due à l'arron de Chamousset, un des plus généreux philanthropes de l'époque. Mutualiste, hygiéniste, réformateur intelligent et pratique, cet homme semble n'avoir vécu que pour faire le bien.

La création de la « petite poste » de Paris fut parmi ses initiatives les plus utiles. Il en proposa le projet, en 1757, à M. de Silhouette, contrôleur général des finances, qui l'approuva.

Des boîtes aux lettres furent posées aux carrefours ; un corps de facteurs fut recruté. A la fin de cette même année, la « petite poste » était entièrement établie aux frais de son auteur.

* *

Par contre, les villages de France devaient encore attendre près de trois quarts de siècle avant de connaître les bienfaits d'une organisation postale régulière.

Avant 1830, l'administration se contentait de transporter les lettres jusqu'aux bureaux des villes. L'habitant de la campagne, s'il voulait avoir son courrier devait aller le chercher lui-même. Les villages qui possédaient quelques ressources avaient, à leur solde, des messagers qui, une fois ou deux par semaine, allaient à la ville chercher la correspondance des habitants. Quant aux villages qui ne pouvaient payer les services de ces sortes d'auxiliaires, ils vivaient à peu près isolés, séparés du reste du monde.

Sur les trente-deux millions d'habitants qui peuplaient alors la France, six millions environ, formant la population des villes, étaient régulièrement servis par la poste ; mais le sort des vingt-six autres millions de Français, c'est-à-dire de toute la population des campagnes, n'intéressait en aucune façon cette administration.

Un tel état de choses ne pouvait se perpétuer. Le Parlement y remédia en votant, le 3 juin 1829, une loi qui étendait jusque dans les campagnes les services de l'administration des postes. Cette loi n'entra en vigueur que l'année suivante. Il fallait le temps, en effet, de recruter le personnel nécessaire.

Dès l'été de 1830, fut créé un service de cinq mille « piétons » ou facteurs ruraux, qui furent chargés de parcourir, de deux jours l'un au moins, les trente-cinq mille communes qui ne possédaient pas de bureau de poste.

Il y a donc exactement cent ans que les chemins de France ont commencé à être arpentés par les facteurs.

Or, au début, ces modestes agents n'étaient pas seulement chargés de porter les plis à domicile ; ils devaient encore en percevoir la taxe. C'était, en effet, le destinataire qui la payait. Ces taxes, calculées d'après la distance, étaient excessives. Une lettre, pour venir d'Angleterre en France payait deux francs. De Paris à la région de Marseille, par exemple, le port d'une lettre coûtait vingt-quatre sous. C'était presque, en ce temps-là, la valeur d'une journée de travail.

Dans ces conditions, les gens des campagnes évitaient de correspondre avec ceux de leurs qui se trouvaient éloignés du pays. La nouvelle organisation postale menaçait d'être déficitaire.

On remplaça par une taxe uniforme la taxe proportionnelle à la distance. Toutefois, les gens des campagnes continuèrent à payer pour les lettres qu'ils recevaient, deux sous de plus que les habitants des villes. Ce petit abus ne fut supprimé qu'en 1846.

Les Anglais, d'ailleurs, venaient d'inventer le timbre-poste. La taxe unique, pour toute l'Angleterre, avait été fixée à dix centimes.

Un des premiers actes de la République de 1848, fut d'adopter la réforme. Dès lors, ce fut l'expéditeur qui acquitta les frais d'envoi, au lieu de les laisser à la charge du destinataire.

A partir du 1er janvier 1849, le port des lettres fut fixé uniformément en France, pour les campagnes même les plus éloignées, aussi bien que pour les villes, à 0 fr. 20.

Dès lors, la fonction du facteur rural prit de plus en plus d'importance.

Le facteur rural, aujourd'hui, est plus souvent cycliste que piéton. La pratique du vélo a allégé la charge du facteur des campagnes. Celui-ci aura peut-être un jour prochain sa moto. C'est une rude besogne que la sienne. On ne saurait trop faire pour la lui rendre plus aisée.

Un statisticien, naguère, a calculé le chemin fait chaque jour par tous les facteurs de France. Cela dépassait 630.000 kilomètres. C'est une distance équivalant à 15 fois le tour de la terre. A une vitesse pareille, il faudrait 28 heures seulement pour aller de la Terre à la Lune.

Imaginez-vous les milliards de kilomètres que nos facteurs piétons ont faits depuis cent ans ?...

Ernest LAUT.

Le couronnement du ras Taffari

Addis-Abeba, 2 novembre. — C'est ce matin, à 7 h. 30, que le ras Taffari a été couronné roi des rois et empereur d'Abyssinie dans l'église érigée spécialement à cette intention, dans les dépendances de la cathédrale St-Georges.

La foule, dont les atours multicolores donnaient à cette cérémonie une splendeur barbare tout à fait unique, se pressait compacte dans l'enceinte de la chapelle et plus dense encore à l'extérieur.

Une place spéciale avait été réservée aux représentants des diverses puissances. C'est dans le carrosse de couronnement de l'ex-kaiser, acheté à l'Allemagne, que le ras Taffari s'est rendu à l'église où l'ont accueilli les prêtres revêtus de somptueux habits de velours et d'or et les membres de différentes missions diplomatiques.

La cérémonie elle-même a été brève. Après quelques prières, l'archevêque Abuna a placé la couronne sur la tête de l'Empereur.

Une autre cérémonie religieuse a eu lieu, à 9 heures, dans la cathédrale même. A son issue, l'Empereur s'est rendu de nouveau au Palais.

Le cortège impérial a alors défilé à travers les rues pavoisées et sous les arcs de triomphe érigés sous la surveillance du ras Taffari en personne.

Enfin, le nouvel empereur a reçu les félicitations des chefs des missions étrangères et des différentes délégations.

Les fêtes du couronnement dureront huit jours pleins. Treize délégations étrangères y assistent, celles d'Angleterre, d'Allemagne, de Belgique, des Etats-Unis, d'Egypte, de France, de Grèce, de Hollande, d'Italie, du Japon, de la Pologne, de la Suède et l'envoyé du patriarche copte d'Alexandrie.

On sait que deux fils de roi, le prince Udine et le duc de Gloucester, attestent de leur présence le puissant intérêt que l'Angleterre et l'Italie portent à l'empire du Négus.

La France est représentée par le maréchal Franchet d'Esperey, le vainqueur de l'armée d'Orient, qui jouit en Abyssinie d'un prestige considérable, à tel point que le ras Taffari est allé en personne le recevoir à la gare le jour de son arrivée.

On se doute qu'aucune délégation n'est arrivée à Addis-Abeba les mains vides.

Son Altesse impériale, le prince héritier Asfao Wassen, recevra du gouvernement français deux fusils de luxe et, par surcroît, un harnachement.

On sait que le président Doumergue a donné un avion au Négus, ainsi qu'un canon de montagne, qui est plutôt un jouet utile qu'une menace internationale.

Le plus charmant de nos présents est, le diadème de l'impératrice, serti de brillants.

La France offre enfin un fusil mixte, chasse et guerre, à chacun des princes.

L'Italie aussi a fait parvenir un avion.

(Photo Keystone.)
LE RAS TAFFARI

Elle y ajoutera comme nous des fusils et des bijoux.

Quant à l'Angleterre, elle restitue délicatement un précieux manuscrit éthiopien, vieux de 2.000 ans, que le général Napier prit à l'empereur Théodoros, après la victoire de Magdala, en 1868.

AUJOURD'HUI JOUR DES MORTS

C'est au calendrier qu'est imputable le fait assez rare de voir célébrer le jour des morts au surlendemain de la Toussaint.

En dépit de l'acharnement de la pluie et du vent, que l'on a coutume de considérer comme des auxiliaires qui s'accordent avec la tristesse de ces jours, le pèlerinage du souvenir a continué hier de défiler dans les nécropoles.

Sous la pluie, des foules aussi nombreuses peuplaient les cimetières de nos régions.

Cependant, si les deux jours fériés de la Toussaint ont exalté une fois de plus un culte admirable, c'est aujourd'hui que l'Eglise célèbre officiellement la commémoration de tous les défunts.

La liturgie des messes de ce jour, que l'officiant aura le pouvoir de reprendre trois fois comme à la Noël, consacre et clot ces journées de deuil.

Hier soir, le glas laissait tomber du haut des cloches son martèlement pesant sur les villes et sur les campagnes, ouvrant la veillée funèbre.

Les cloches des églises du diocèse sonneront le 11 novembre

La « Semaine religieuse du diocèse de Lille » publie un communiqué de l'évêché invitant MM. les curés à faire sonner les cloches, le 11 novembre, de 11 h. à 11 h. 15.

Les manifestations de la Toussaint à Paris

A l'occasion de la Toussaint, le Président de la République et les membres du Gouvernement ont déposé des fleurs sur la tombe du Soldat inconnu.
VOICI M. DOUMERGUE APPORTANT UNE COURONNE SUR LA DALLE SACRÉE (W.W.P.)

M. MAGINOT DEVANT LA TOMBE DU SOLDAT INCONNU (Photo Keystone.)

Paris, 2 novembre. — Paris a consacré cette deuxième journée de novembre au deuil des morts à qui il rendit l'hommage traditionnel sous un ciel menaçant d'où tombent, par instants, des averses.

Dans les cimetières, les tombes disparaissent sous les fleurs et il est bien peu qui n'attestent, de cette manière, la pérennité du souvenir. Au cimetière Montmartre la statue d'Alexandre Dumas, couchée sur son tombeau, est entourée de chrysanthèmes. Un modeste bouquet de violettes a été déposé sur la pierre où dort l'auteur de la « Vie de Bohème ».

Au Père-Lachaise Alfred de Musset a reçu de nombreux visiteurs. Au cimetière de Passy un chrysanthème blanc a été apporté en hommage ou en souvenir à Octave Mirbeau.

Au cimetière Montmartre encore, les « Amis de Marceline » inaugurent aujourd'hui un médaillon en bronze d'après David d'Angers qu'ils ont fait placer sur la tombe de Marceline Desbordes-Valmore, la célèbre poétesse douaisienne.

Bien que les offices dominicaux qui ne sauraient être supprimés, aient rendu nécessaire le renvoi à demain des services liturgiques à l'intention des morts dans toutes les églises du diocèse ont été chantées, cet après-midi, les Vêpres des morts et ce matin ont eu lieu un certain nombre de cérémonies. C'est ainsi que l'Association des Publicistes chrétiens a fait dire une messe à l'intention de ses membres défunts. A la chapelle St-Louis des Invalides c'est l'Union des pères de famille qui a prié pour les fils morts au champ d'honneur. Dans le même sanctuaire, un service religieux placé sous le patronage des maréchaux de France, a été dit à l'intention des morts de la guerre, service pendant lequel a été exécuté le « Requiem » de Fauré.

Enfin les pèlerinages patriotiques ont continué sur la tombe du Soldat Inconnu. C'est ainsi que les « Anciens de la Rhénanie et et de la Ruhr » sont allés se recueillir sur sa tombe.

A peine étaient-ils partis qu'arrivaient les membres de l'Association parisienne des Anciens combattants et victimes de la guerre. Ce matin également, sous le péristyle de la Comédie-Française, l'Association des comédiens combattants se réunissait devant le monument élevé à la mémoire de ses membres décédés pour y évoquer leur mémoire.

Le rétablissement du régime constitutionnel en Espagne

Interviewé à Madrid, le général Bérenguer, premier ministre, a exposé en ces termes l'œuvre qu'il a accomplie depuis neuf mois :

« Au sortir d'un régime dictorial, pouvait-on, brutalement et tout d'un coup, rendre toutes les libertés supprimées? Mon rôle a consisté justement à doser ce retour à une liberté qui sera, je vous l'assure, aussi complète et aussi rapide que possible.

» Nous ne pouvions cependant pas supprimer d'un trait de plume tous les décrets du Directoire. Il en est qui ont conditionné des contrats, qui sont à la base d'une réorganisation sociale ou de l'équipement économique du pays. Ce n'est pas une révolution que nous entendions faire. C'est au contraire, une révolution que nous voulions empêcher en rendant à ce peuple les libertés dont il avait été privé. Ces libertés, je me suis donc efforcé de les rendre au pays progressivement sans à-coup. Et ce retour au droit constitutionnel dont certains auguraient le désordre s'est fait sans réaction violente, sans troubles, sans heurts. Liberté de la Presse, liberté de réunion sont revenues en Espagne, sans y avoir déterminé par réaction le moindre scandale.

» Le couronnement de ce retour à la constitution, je demande encore un délai de trois mois pour l'accomplir. Et ce sera la réunion des Cortes ».

Et le général Bérenguer, souriant avec bonhomie, ironise.

— Sans doute, certains crient déjà que ces élections seront faussées! Ceux qui l'insinuent veulent peut-être, par avance, masquer la défaite de partis plus tapageurs qu'organisés.

» Ayant réuni dans mon gouvernement toutes les nuances de l'opinion monarchiste, j'ai le sentiment de représenter fidèlement l'immense majorité de ce pays fidèle et dévoué à son roi. Les républicains sont chez nous une poignée. Et encore : ils sont divisés.

» Les socialistes et les syndicalistes seuls représentent une force à peu près organisée. Les premiers n'osent même pas souhaiter une révolution dont ils ne seraient point les bénéficiaires. Quant aux seconds, s'ils rêvent assez ouvertement, non pas d'action législative, mais d'action directe, ils savent qu'ils se heurtent à l'inertie d'un prolétariat qui travaille et gagne largement sa vie. Et c'est pourquoi l'Espagne est calme ».

Certes, elle connaît comme tous les pays du monde, une certaine fièvre sociale, mais moins qu'ailleurs, ici, cette fièvre peut s'aggraver, car chez nous le communisme n'est ni organisé, ni soutenu par l'étranger. Notre armée, notre marine sont à l'abri des propagandes où excellent dans d'autres pays les organismes étrangers que vous savez. Quant aux algarades d'étudiants dans quelques villes universitaires, ce ne sont point elles qui peuvent faire douter de l'équilibre politique et social de notre pays.

L'Espagne a conscience du rétablissement économique que lui a valu une guerre effroyable dont elle n'a point connu les charges. Il ne nous reste plus qu'à consolider ce redressement économique.

Le Maroc espagnol est définitivement pacifié.

La question catalane a perdu de son acuité et, nul doute que, là encore, tout s'apaise.

L'Espagne entretient dans le monde des relations cordiales avec tous les peuples et avec sa plus proche voisine, les relations de bon voisinage sont, vous le savez, empreintes d'une affection que chaque jour vivifie.

Quand nous aurons d'abord réalisé notre rétablissement monétaire en enrayant l'agio favorisé par une crise injustifiable de confiance, quand enfin, nous aurons rendu à ce pays toutes ses libertés constitutionnelles, une tâche lourde n'aura-t-elle pas été accomplie et ne pourrai-je pas attendre avec confiance, avec philosophie, ces jeunes gens impatients de se prêter aux luttes de la politique et de s'avancer à la faveur des prochaines élections dans ces arènes parlementaires qui, grâce à notre effort, leur auront été ouvertes.

MORT DE M. BALSAN

Paris, 2 novembre. — On annonce la mort de M. Balsan, régent de la Banque de France, président de nombreuses sociétés, notamment de l'Union des Syndicats patronaux des Industries textiles de France, décédé après une courte maladie à son domicile, à Paris.

— A Vienne, la manifestation organisée par le parti chrétien social et les Heimwehren de Vienne, s'est déroulée sans incident, avec le concours d'une importante partie de la population.

Costes et Bellonte rendent hommage à Nungesser et Coli

Etretat, 2 novembre. — Les cérémonies organisées, chaque année le 2 novembre, à Etretat, à la mémoire des aviateurs Nungesser et Coli, ont revêtu, aujourd'hui, un caractère plus solennel en raison de la présence des vainqueurs de l'Atlantique, Costes et Bellonte, qui avaient tenu à rendre hommage à leurs malheureux devanciers.

Sur la falaise où est érigé le monument de Nungesser et Coli et où se trouve la chapelle Notre-Dame-de-la-Garde, la pluie fait rage et la foule a peine à résister à de terribles rafales du Sud-Est.

On comprend que, dans ces conditions, on ait dû, en haut lieu, renoncer à envoyer de Cherbourg et du Bourget les hydravions et avions qui devaient, après la cérémonie religieuse, survoler le monument et jeter des fleurs sur les flots, au moment de la bénédiction de la mer.

Costes et Bellonte, que la foule au dehors acclame frénétiquement, entrent dans la chapelle vers 11 h. 15. Ils sont accompagnés de Mme Mary Costes; M. le général Fréquent, représentant le ministre de l'Air ; les aviateurs français Sodoc, Détroyat, Lefebvre; une délégation militaire, etc...

Après la messe, le clergé, croix en tête, sort de la petite chapelle dont la cloche à toute volée égrène son rythme dans la bourrasque, et, suivi des aviateurs et des autorités, le cortège s'avance vers le bord de la falaise.

Derrière la chapelle Notre-Dame-de-la-Garde, à quelque cents mètres, la foule déjà entoure le monument de Nungesser et Coli.

Des couronnes sont déposées sur le monument par le maire d'Etretat, par le président des Anciens Combattants, par MM. Porterfiske, ancien officier aviateur américain en service à l'etranger et le capitaine Decker de la Meillaie, par M. Sidney Boweit, président du Comité de Paris de l'Association nationale aéronautique des Etats-Unis, puis par Costes et Bellonte, avec cette simple inscription : « Costes et Bellonte à leurs aînés ».

L'équipage du *Point-d'Interrogation* a été ensuite reçu à l'Hôtel de Ville.

Au début de l'après-midi, Costes et Bellonte ont gagné, par la route, la petite plage de Veulettes, puis Saint-Valéry-en-Caux.

Ils s'y sont rendus sur la falaise, où un pylône, surmonté du drapeau tricolore, marque l'endroit que le *Point-d'Interrogation* survola, en quittant la France, le 1er septembre. C'est là que s'élèvera le monument commémoratif.

LE ROI CAROL AUX MANŒUVRES ROUMAINES

Voici (à gauche) le ROI CAROL *et le* GÉNÉRAL SAMSONOVICI, *chef de l'état-major, suivant les dernières phases des manœuvres militaires roumaines.* (W.W.P.)

Le général Pangalos déclare qu'il fut étranger à la conspiration grecque

Athènes, 2 novembre. — Malgré le sévère isolement dont est entouré l'ex-général Pangalos, il a pu faire au correspondant de l'agence *Sud-Est* les déclarations suivantes :

« Le gouvernement de M. Venizelos tente m'impliquer dans un complot auquel je suis absolument étranger. Cette manœuvre est dictée par des buts politiques qui tendent à déformer le véritable aspect du mouvement.

» La manière dont laquelle M. Venizelos entend poursuivre le rapprochement grecoture et la politique ultra-pacifiste qu'il poursuit au préjudice des principes élémentaires de la défense nationale ont naturellement provoqué un vif mécontentement dans l'armée.

» Le manque de dignité dont M. Venizelos a fait preuve en acceptant d'être présent à la parade militaire d'Ankara a mis le comble à l'indignation des officiers.

» Bien qu'étant étranger à la conspiration, je puis affirmer que le mouvement qui vient d'être étouffé avait commencé depuis deux mois. Ce mouvement était mené non seulement par les personnages insignifiants qui ont été arrêtés, mais par des personnalités politiques éminentes et par des officiers supérieurs que l'on n'a pas osé arrêter.

» C'est pour cacher l'impossibilité dans laquelle le gouvernement s'est trouvé, d'opérer des arrestations trop sensationnelles, que le gouvernement a décidé de m'arrêter. »

La villa tragique de Sartrouville révèle des secrets

Paris, 2 novembre. — Dimanche après-midi, M. Fauconnet, commissaire de police de Sartrouville, est allé apposer les scellés sur la maison où l'antifasciste italien Carti faillit être assassiné par ses complices, Cavallini et Cometti.

On sait que plusieurs voisins de la villa du quai de Seine ont fait part aux enquêteurs des nombreuses allées et venues qui se produisaient dans la villa.

On suppose qu'il s'agissait « d'agents de liaison » chargés d'assurer les relations entre le centre d'agitation de Sartrouville et les centres similaires existant à l'étranger. Les enquêteurs ont, en effet, retrouvé des « listes de correspondants » résidant dans tous les pays du monde, certains même au Liban.

Quel était le général en chef de cette organisation puissante, disposant de forces considérables? Des messages et des notices découverts dans des classeurs permettent de croire que le fameux député socialiste italien Boldini, expulsé de son pays par le Duce, tenait en main les rênes de la conjuration. Il aurait eu comme second un certain Benetti, sur la personnalité duquel on est encore imparfaitement fixé. Boldini, on vient de l'apprendre, aurait fait à Sartrouville différents séjours, notamment au cours de l'été dernier.

La transmission des ordres était assurée par des émissaires qui pouvaient passer aisément les frontières à l'aide de passeports falsifiés.

Ceux qui avaient droit d'entrée à la villa jouissaient de la plus entière confiance. Carti était de ceux-là et c'est sans aucun doute pour avoir trahi cette confiance que son exécution fut décidée.

Les militants de moindre importance, ou n'ayant pas reçu l'investiture des chefs, se rencontraient ou voyaient les délégués officiels à différentes stations de métro. Celles de Parmentier, du Temple et des Couronnes étaient généralement choisies. Sur les listes mentionnant ces militants, dont beaucoup recevaient des subsides, les prénoms seuls étaient inscrits, les noms étant le plus souvent figurés par un numéro.

La plus sensationnelle des découvertes faites dans la villa mystérieuse est sans doute une feuille manuscrite, trouvée hier par les policiers. Elle donnait le programme d'une importante assemblée des membres du groupement, qui devait se tenir à Sartrouville mercredi prochain, 5 novembre et dont le but principal était de faire connaître une liste de condamnés jugés par un mystérieux « tribunal spécial ».

Faut-il établir une corrélation entre l'affaire qui vient de se dérouler à Sartrouville et l'attentat qui s'est produit dans la région, il y a deux ans.

On se rappelle qu'à cette époque, un hydravion militaire italien, qui avait été autorisé à survoler le territoire français, avait amèri à Sartrouville. Au moment où il allait prendre son vol, les deux officiers italiens qui devaient prendre place à son bord, perçurent une odeur suspecte. Une bombe était cachée dans la carlingue, la mèche allumée, et son éclatement devait se produire au moment du départ de l'appareil. Seul un décalage d'horaire de quelques minutes avait permis d'éviter la destruction totale de l'hydravion.

Une enquête avait été immédiatement ouverte par la Sûreté générale et la brigade mobile en liaison avec l'attaché de l'Air de l'ambassade d'Italie, à Paris. Elle resta sans résultat, peut-être parce que l'on cherchait, d'après les témoignages sans doute volontairement erronés, les coupables à Paris et en province, alors que, probablement, ils résidaient beaucoup plus près, à Sartrouvile même. Cet attentat manqué avait, peut-être, lui aussi, été machiné par les agitateurs de la villa du quai de Seine, ou, tout au moins, par des amis à eux.

En tous cas, l'enquête semble réserver encore bien des surprises.

D'un coup de couteau un Algérien tranche la gorge d'un compatriote à Valenciennes

Dans la nuit de samedi à dimanche, vers minuit, le poste de police de Valenciennes était avisé par un cafetier de la rue de Lille qu'un drame venait de se dérouler dans la rue du Rempart. Des agents partirent sur-le-champ et, devant le n° 79 de la rue du Rempart, ils trouvèrent sur le trottoir un individu, un Algérien, ne donnant plus signe de vie et baignant dans une mare de sang.

La porte d'entrée d'un cabaret tenu au n° 65 rue du Rempart, par Ali Kadi, portait des éclaboussures de sang. Questionné, le cabaretier fit aux agents et redit par la suite à M. Sauvage, commissaire de police, le récit suivant :

— A 23 h. 20, deux Algériens, dont l'un, que je connais parfaitement, Saïd Hamdaoui, entraient chez moi et me demandaient chacun un verre de vin blanc. Ils se disputaient; je les invitai à sortir de mon débit. Hamdaoui faisant la sourde oreille, je l'expulsai, tandis que son compagnon sortait volontairement.

« Je sortis peu après pour fermer mes volets et je constatai que les deux hommes continuaient à se disputer. Comme j'allais chercher ma clef dans une cuisine, l'Algérien qui accompagnait Hamdaoui rentra dans mon débit tout ensanglanté. Il chancelait.

» Je le priai de sortir. Il ne fit aucune difficulté pour s'éloigner. J'ai vu ensuite qu'il tombait sur le trottoir et qu'il ne bougeait plus.

» J'ai la certitude qu'il fut frappé par Hamdoui. »

Un autre témoignage important fut encore recueilli par M. Sauvage. C'est celui d'un autre Algérien, Ahmed ben Mohamed Ben Barck, âgé de 29 ans, manœuvre, domicilié 3, rue des Viviers. Le témoin qui passait vers 23 h. 30 rue du Rempart, vit la dispute et confirma la déposition du cabaretier.

Le sous-brigadier Place et deux agents se mirent aussitôt à la recherche du meurtrier. Hamdaoui Saïd ben Mohamed, âgé de 31 ans, cizailleur, 11, rue des Moulineaux, et le découvrirent dans l'escalier conduisant au second étage de la maison.

Interpellé, l'Algérien fit tout d'abord l'étonné; il n'était pas allé rue du Rempart, disait-il. Il avait passé une partie de la soirée, entre 21 h. 30